



## LE PETIT JOURNAL DE L'AJCD – N°6 SEPTEMBRE 2021

### ÉDITO

#### ALTER-EGO

Retour aux sources : nous sommes déterminés<sup>1</sup> à retrouver notre formule de réunions mensuelles de rapprochement des croyances juives et chrétiennes, sur un thème annuel défini ainsi : « *Identités collectives et identités spirituelles : pourquoi, pour s'identifier, a-t-on besoin de rejeter l'autre ?* »

C'est donc la question de l'« autre » que nous posons, et j'ajouterai : l'autre nous-même, celui qui nous ressemble tant.

« *Ne te venge, ni ne garde rancune aux enfants de ton peuple, mais aime ton prochain comme toi-même* » (Lévitique:19,18b) serait à mettre en proximité avec : « *Vous serez saints, car moi, YHWH, je suis saint* » (idem 20 :2b). Le mot hébreu traduit par « *saint* » viendrait d'un terme qui veut dire « *séparé* ». Par conséquent, ce qui est saint serait-il séparé de tout usage ordinaire ?

L'« autre » serait-il donc ordinaire, impropre, impur ? Ou dans sa ressemblance avec nous-mêmes, serait-il seulement un peu distinct ?

Ce que nous en dit l'état du monde, actuellement, irait dans le sens des fractures, de la haine de ceux qui, cependant, nous complètent. Mais des voix s'élèvent encore, amplifiées par les haut-parleurs de quelques courageux relais, l'archevêque et les rabbins d'Aquitaine, l'imam de Drancy, les Amis « Judéo-Chrétiens<sup>2</sup> », et d'autres, pour que dans le couple amour-haine, le second terme soit estompé au profit de la célébration du premier. On peut y croire mais, pour cela, ne faudrait-il pas d'abord se pacifier soi-même ? *That is the question !*

Gilles Hardouin

<sup>1</sup> Déterminés mais prudents : voir notre article ci-dessous.

<sup>2</sup> « Judéo-Chrétiens » : notre Groupe pourrait prendre le temps d'une réflexion sur cette définition.

#### REPRISE DES RÉUNIONS DU GROUPE : PRÉALABLES

##### Avis médical, sondage et dates

Afin d'anticiper sur les difficultés que nous pourrions rencontrer dans l'application des règles sanitaires en prévention de contaminations toujours possibles, le Petit Journal a demandé à Marie-Claire Dolghin, médecin, membre de notre Groupe, son point de vue.



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



### Avis médical

« Des réunions dans les locaux de la mairie seront obligatoirement soumis au *pass sanitaire*, soit vaccination ou tests PCR négatifs.

La vaccination n'exclut pas d'être à nouveau contaminé mais par une forme mineure qui entraîne le confinement 8 à 10 jours, forme mineure mais possiblement contagieuse. Même vaccinés, en raison des variants, les distances et le masque peuvent être nécessaires.

Le test a ceci d'aléatoire qu'il faudrait le refaire régulièrement avec tout ce qu'il a d'inconfortable et de pénible.

Enfin si le *pass* est obligatoire, la vaccination ne l'est pas. Donc réunions ou pas ? Dans tous les cas, avec *pass* sanitaire et masques de précaution, si besoin en respectant les distances dans la pièce et en aérant. Un ensemble de contraintes qui fait naturellement hésiter : cela vaut-il la peine de maintenir les réunions ?

La reprise des réunions aurait cependant le mérite d'être « *bonne pour le moral des troupes* ». L'âge des participants plaide en faveur d'une majorité de vaccinations. La prudence pour une recontamination éventuelle est facile à respecter. Une recontamination avec forme mineure a d'ailleurs le mérite de servir de 3<sup>e</sup> injection.

Une reprise des réunions pourrait être envisagée « *sous réserve du respect des mesures de prudence* ». Il faut apprendre à vivre avec le covid. De plus les divers confinements et les diverses contraintes entraînent un repli sur soi néfaste. Réorganiser une vie, un peu différente de la « *vie d'avant* » mais suffisamment conviviale a aussi beaucoup de sens. »

### Sondage

- Souhaitez-vous (souhaites-tu) reprendre les réunions ?
- Avez-vous (as-tu) le *pass* sanitaire ?
- Quelles contraintes êtes-vous (es-tu) prêt à accepter pour une reprise ?

Une réponse dans le meilleur délai rendra service au Conseil d'administration, dont la prochaine réunion aura lieu le 10 septembre.

Votre aimable réponse à : [gilles.hardouin0545@orange.fr](mailto:gilles.hardouin0545@orange.fr) et, très éventuellement au 06 43 43 83 13 (laisser un message sur le répondeur), ou encore faites passer votre message par un membre du CA (Yves Bouvier, Marie-Claire Dolghin, Anne-Marie Dreyfus, Gilles Hardouin, Denise Noiroot-Cavalier, Freddy Smirou, Catherine Vaucher).

**Un grand merci à chacune et chacun.**

### Dates des réunions

**(Sous réserve de confirmation au cas par cas, en fonction de la situation sanitaire).**

En la salle C de la Maison des Sports et de la Jeunesse de Draguignan, de 18h à 20h les lundis :

20 septembre 2021

18 octobre 2021

15 novembre 2021



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** [gilles.hardouin0545@orange.fr](mailto:gilles.hardouin0545@orange.fr)



17 janvier 2022

21 février 2022

21 mars 2022

13 mai 2022

20 juin 2022, ou journée de clôture à prévoir.

NB : une réunion programmée le 20 décembre 2021 ne peut pas être maintenue : la Maison des Sports et de la Jeunesse sera fermée à partir du 18 décembre pour cause de vacances.

### Les fêtes d'automne

## **ROSH HASHANA, YOM KIPPOUR, SOUKOT (6-8 sept. ; 15-16 sept. ; 20-27 sept.)**

Par Anne-Marie Dreyfus

Si Pessah a été le temps du saut dans une liberté inconnue, les Fêtes d'automne sont le temps de l'évaluation : qu'avons-nous fait –individuellement et collectivement- de cette liberté ? Pour les Juifs observants, entre Rosh haShana et Yom Kippour le calendrier liturgique contient dix jours spécifiquement destinés à re-considérer nos actes, nos paroles, nos pensées. Dix jours pour re-penser (...à nouveau, si nous ne l'avons pas fait depuis le dernier Kippour) nos priorités, nos choix, nos liens, notre relation au Créateur. Dix jours qualifiés traditionnellement de « redoutables » ou « terribles ». En effet, en préalable à la reconnaissance de nos manquements à l'égard du Roi du monde, sont exigés et le courage, et l'humilité de réparer concrètement nos fautes envers autrui. A Rosh haShana, devant le tribunal de notre conscience, nous mesurons tout ce qui nous sépare du Projet divin présenté dans la Tora. Et à la fin de Kippour, sur un ultime rappel des attributs divins (Exode 33,13), les portes du jugement se ferment sur les bonnes résolutions qui nous engagent.

A l'office de Rosh haShana, les sons inarticulés et pourtant ritualisés du shofar –expression d'une prière primordiale ?- nous saisissent, nous remuent jusqu'aux tréfonds, nous re-crée : Rosh haShana n'est-il pas l'« anniversaire » d'Adam !? Quant à la mortification qui régit Kippour, elle n'est pas mortifère, elle ne vise pas à détruire ce que nous sommes : elle est le moyen paradoxal de ranimer en nous le sens de la vie et du bien, de nous réajuster à notre vocation éthique et spirituelle. Le Roi de l'univers écrit son jugement sur chacun de nous. Ce faisant, Il nous donne l'opportunité de revenir sur nos pas – sur le passé-, et de changer de voie. C'est cela qu'on appelle le « repentir » -en hébreu, le « retour »- : une conversion intime, justifiée, quatre jours après Kippour par la joie de Soukot, fête annonciatrice de paix universelle...

« **Soyez inscrits et scellés pour une bonne année** » (vœu traditionnel).



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



**Approches du thème annuel de L'AJCD**

## **L'AUTRE ET NOUS-AUTRES : AMI, ENNEMIS ?**

Dossier composé par Gilles Hardouin, membre du Groupe AJCD

### **RISQUES POUR LA DÉMOCRATIE EN FRANCE**

#### **Pique de rappel : ce qu'est le Site-Mémorial du Camp des Milles**

Le camp des Milles était un camp d'internement et de déportation français ouvert en septembre 1939 dans une tuilerie désaffectée au hameau des Milles, sur la commune d'Aix-en-Provence.

*Le Site-Mémorial du Camp des Milles a été conçu principalement pour les jeunes, non seulement comme un musée d'histoire et un lieu de mémoire préservé, mais aussi comme un espace de culture patrimoniale et artistique et comme un musée d'idées, un laboratoire innovant dans son contenu comme dans ses dispositifs pédagogiques.*

*Ainsi, pour la première fois au monde, le Site-Mémorial fournit, sur un lieu de mémoire, des repères et des clés de compréhension qui peuvent aider à être vigilant et à réagir à temps face aux crispations identitaires et aux extrémismes.*

*Son action éducative et culturelle est destinée à renforcer la vigilance et la responsabilité des citoyens face au racisme, à l'antisémitisme et à tous les fanatismes :*

- en s'appuyant d'une part sur la mémoire et l'histoire de la Shoah et les crimes de masse commis pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur les résistances à ces crimes,*
- en tirant parti d'autre part des acquis scientifiques permettant de comprendre, dans un but de prévention, les processus individuels et collectifs qui peuvent conduire à ces crimes, ainsi que ceux qui permettent de s'y opposer.*

#### **Des infos bien peu publiées par les médias**

**A propos de l'Indice d'Analyse et d'Alerte Républicaine et Démocratique (AARD) : son évolution entre 1990 et 2020 représente une multiplication par plus de 4 des risques pour la démocratie en France : une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête.**

#### **L'indice AARD**

Le Site-mémorial du Camp des Milles présente une approche originale des enseignements convergents que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XX<sup>e</sup> siècle. Fruit de quinze années de travail de recherche pluridisciplinaire, il montre l'existence d'un processus récurrent qui a conduit et peut encore conduire à un régime autoritaire voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques. Ce processus est un engrenage résistible menaçant les droits et libertés démocratiques et dont le moteur est l'extrémisme identitaire.



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr

Dans le contexte actuel de montée de tels extrémismes identitaires, y compris en France et en Europe, il est apparu utile de compléter l'analyse qualitative par une évaluation chiffrée de l'évolution de la société française sur ce terrain.

C'est le but assigné à l'Indice AARD. Il s'agit donc ici d'alimenter l'appréciation des dangers qui menacent la démocratie et la République, afin d'y adapter les résistances nécessaires, celle des pouvoirs publics comme celle des corps intermédiaires, des associations et de chaque citoyen, garant ultime de la démocratie.

Pour l'année 2020, la valeur de l'Indice AARD connaît donc une baisse significative par rapport à l'année 2019. Cette baisse tranche évidemment avec les deux années précédentes qui avaient été caractérisées par une remontée.

La tendance de long terme reste significativement et fortement croissante, montrant une multiplication par plus de 4 des risques pour la démocratie en France. Il s'agit d'une tendance lourde, s'agissant d'une période de 30 ans. La baisse de l'indice pour l'année si particulière que représente 2020 (pandémie) ne concerne pas les indicateurs socio économiques retenus, dégradés du fait de la pandémie mais les indicateurs de sûreté avec notamment une diminution du nombre des « Actes racistes, antisémites, xénophobes et antimusulmans » qui restent toutefois plus de dix fois plus nombreux qu'en 1990.

Sur le long terme, l'indice fait ressortir une conclusion majeure, convergente avec les analyses qualitatives : Nous serions aujourd'hui en France au début de l'étape 2 du processus historiquement récurrent dans les grands crimes de masse, celle qui ouvre la possibilité d'une évolution institutionnelle vers l'instauration d'un régime autoritaire.

Autre point essentiel : les analyses du processus soulignent aussi que la résistance à l'engrenage antidémocratique est possible.

La conclusion principalement favorable de l'évolution de l'indice est la suivante : sa baisse relative au cours des années 2016 et 2017 traduit probablement l'effet d'une résistance, celle des pouvoirs publics, notamment contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, mais aussi la résilience et la maturité des Français refusant les amalgames mortifères après les attentats de 2015. Ce recul significatif montre la possibilité et l'efficacité des résistances.

**Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation [campdesmilles.org](http://campdesmilles.org) – + 33 (0)4 42 39 17 11**

**Face aux extrémismes identitaires une arme pédagogique pour agir !**



*Prix Seligmann décerné par la Chancellerie des Universités de Paris*





## LA PAROLE OUVRE L'AVENIR

Extrait du blog du pasteur James Moody « Esprit et liberté », 2 juin 2021

Proposé par Robert Bordin

« Je suis souvent en peine pour conseiller les parents qui me demandent qu'acheter à leur adolescent pour nourrir leur vie spirituelle, pour compléter leur catéchisme. Il y a bien sûr des livres très recommandables comme le catéchisme de Louis Pernot, *Des mots qu'on n'aime pas*, *Le protestantisme la foi insoumise* de Laurent Gagnebin et Raphaël Picon, ou encore mon ouvrage *Grains de sel*. Tout cela est très intéressant, mais cela maintient les lecteurs dans le protestantisme alors que la catéchèse vise plus loin : Dieu ne nous ouvre-t-il pas à la dimension universelle de l'humanité ?

Désormais, je pourrai recommander l'ouvrage réalisé par Karine Sicard Bouvatier, *Déportés, leur ultime transmission*. Le projet à lui seul est la meilleure catéchèse qui soit : la rencontre de deux générations pour parler de la vie. Non pas parler des aspects éphémères de la vie quotidienne, mais de ce qu'il y a de plus profond, de plus authentique, de plus ultime, de plus divin, donc.

Karine Sicard Bouvatier a organisé des rencontres entre des personnes ayant été déportées dans les camps de la mort durant la seconde guerre mondiale, et des jeunes gens qui ont l'âge que ces personnes avaient au moment de leur déportation. Elle est photographe, aussi a-t-elle immortalisé ces instants précieux par des images qui donnent déjà un visage à l'humanité telle qu'on est en droit de l'espérer : intergénérationnelle, interculturelle, interconvictionnelle et, surtout, interpersonnelle. Les photographies témoignent d'une tendresse et même d'une affection qui dit notre capacité à surmonter le mal radical.

Ce livre est une véritable catéchèse qui révèle la possibilité de métamorphoser en bien le mal que certains ont voulu faire.

### Un travail de mémoire original

L'un des grands mérites de ce livre et de nous sortir du devoir mémoire dont on pense qu'il suffit pour nous éviter de reproduire les horreurs du passé. Ici, il s'agit d'un travail de mémoire qui a engagé chaque rescapé des camps de la mort dans une relecture des événements, certes, mais aussi dans une réflexion sur l'identité juive, sur la vie, sur la fraternité, sur le sens de l'existence et son extrême fragilité. Il n'est pas question de théoriser, mais de raconter pour offrir aux jeunes gens cette mémoire de la vie passée par le feu de catastrophe originelle et par le prisme de la pensée.

Jorge Semprun, dans *L'écriture ou la vie*, avait dit l'impossibilité de raconter l'expérience des camps de concentration au retour de la déportation, même à ceux qui étaient les plus proches, même à l'être aimé, parce que cette expérience était proprement incroyable pour ceux qui ne l'avaient pas vécue. Cela avait fait dire à Corina Combet-Galland, exégète du Nouveau Testament, que nous pouvions comprendre le délai de plusieurs dizaines d'années qui s'était écoulé entre le ministère de Jésus de Nazareth et la mise par écrits des évangiles que nous connaissons, pour la même raison : le temps nécessaire pour digérer ce qui s'était passé et trouver la manière de le partager, d'en faire part d'une manière audible par ceux qui n'étaient pas là.

Karine Sicard Bouvatier a mis en place un protocole artistique qui permet le jaillissement de paroles fécondes, capables d'ensemencer l'esprit des jeunes gens qui en prennent connaissance. Ces dialogues qui ont été retranscrits sont une pédagogie puissante non pas pour faire la morale, non pas pour dresser des interdictions, mais pour sensibiliser chacun à la beauté de la vie, à notre responsabilité pour la préserver et, si possible, pour lui donner plus d'éclat, plus d'intensité.



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



Les questions posées sont parfois d'une innocence troublante : « faites-vous des cauchemars ? », « aviez-vous peur ? ». Les récits sont à l'opposé d'un exposé idéalisé qui ferait de chacun le héros extraordinaire d'une histoire hors du commun. C'est au contraire la révélation d'une vérité crue, simple et terriblement confondante : « le cerveau ne peut plus travailler, là-bas. J'étais comme un robot. Je ne pensais ni à la vie, ni à la mort. En très peu de temps, ils nous en transformés en plus rien... Vous êtes un être humain, puis plus rien. Même pas un animal. Une chose. Plus rien. Comment voulez-vous penser ? Ce qui m'a sauvée, c'est de ne pas penser. Mais à quoi réfléchir, finalement ? J'ai été anéantie en rien du tout en très peu de temps. Cela a été très rapide, il a suffi de quelques heures », constate Ginette Kolinka.

Didier Sicard écrit en fin d'ouvrage qu'il n'a trouvé qu'en Paul Celan et Claude Lanzmann la faculté de restituer une fraction de l'horreur provoquée par ce qu'est la Shoah.

Sa fille, Karine, ouvre la voie qui mène de cette horreur à la possibilité d'une communauté humaine fraternelle, suffisamment fraternelle pour que la Shoah ne soit justement plus une possibilité. À George Steiner qui se demandait comment il était possible qu'un homme qui joue du Chopin le matin allume les fours crématoires l'après-midi, elle répond par cette pédagogie de la transmission qui ressuscite le goût de l'autre, peut-être le désir de jouer du Chopin pour l'autre l'après-midi plutôt que de lui faire boire le lait noir de l'aube dont parle Paul Celan de manière si tragique dans la *Todesfuge*.

Je relève qu'il est souvent fait mention de la chance. C'est une manière de contester la providence divine et de s'interroger, une fois de plus, sur la présence de Dieu dans les camps de la mort. Était-il pendu au gibet ? Est-il mort dans les camps de la mort ? Son ange a-t-il oublié six millions de fois d'intervenir pour que n'ait pas lieu le sacrifice ? S'est-il tout simplement désintéressé du peuple juif, et des homosexuels, et des communistes, et des amoureux de la liberté et... ? Dieu a-t-il voulu, mais n'ayant pas la possibilité d'intervenir directement dans l'histoire des hommes, a-t-il été finalement empêché de faire valoir la vie ? Toutes ces questions se posent régulièrement. Karine Sicard Bouvatier montre que la providence fraie son chemin quand quelqu'un apporte cinq paroles et deux regards qui peuvent être partagés. Alors il reste douze paniers pleins d'espérance pour l'avenir. »

**Karine Sicard Bouvatier, *Déportés, leur ultime transmission*, Éditions de La Martinière, 2021.**

## LES COMBATS D'UN IMAM DE LA RÉPUBLIQUE, DE HASSEN CHALGOUMI

**Par Jean-Pierre Allali\*, extrait de la newsletter du CRIF, 27 Avril 2021**

Hassen Chalgoumi, imam de Drancy et président de la Conférence des imams de France est, désormais, une figure incontournable de la vie religieuse, sociale et politique de notre pays.

Son nouveau livre a la forme d'une longue interview où il est interrogé sur les sujets les plus divers par l'historien Stéphane Encel.

Aucun thème n'est évité dans cet entretien remarquable et édifiant. À Philippe Val qui, dans sa préface, nous dit : « Hassen Chalgoumi est un révélateur » répond, comme en écho, Franz-Olivier Giesbert dans sa postface : « Où qu'apparaisse la haine, elle trouvera toujours des personnes comme Hassen Chalgoumi sur son chemin ». La haine, Chalgoumi en sait quelque chose, lui qui reçoit continuellement des menaces et qui vit, avec son épouse et ses enfants, sous une protection continue.



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



Né en Tunisie en 1972, Hassen Chalgoumi a rejoint la France en 1996. Cet homme, qui se réclame du soufisme, a été formé en Syrie et en Inde. Il prône sans relâche un islam d'ouverture, de tolérance et d'amour du prochain. Dès lors, il s'est rapproché de la communauté juive de France et a visité Israël à de nombreuses reprises, notamment en compagnie de jeunes Musulmans de France. Il a même engagé un dialogue avec des responsables de Tsahal, l'armée israélienne. Le soufisme, dit-il, sépare la politique de la religion. C'est pourquoi il est fermement opposé à ce qu'on appelle l'islam politique. Un islam politique dont il reconnaît qu'il se repère toujours par l'importation du conflit israélo-palestinien. Son combat a pour objectif de passer d'un islam en France dont les lieux de cultes sont souvent subventionnés par des puissances étrangères, à un islam de France. *« C'est cette vision humaniste qui doit primer pour lutter contre le cléricalisme »*. Dès lors, tout est à revoir, à repenser : la formation des imams, la question de la viande halal, le contrôle des fonds venant de l'étranger par le biais d'un commissaire aux comptes, l'attitude des convertis, le problème des aumôniers, les enterrements...

C'est un fait, le modèle d'intégration français semble en panne, le vivre-ensemble bat de l'aile.

Hassen Chalgoumi condamne fermement l'assassinat de Samuel Paty et le massacre de Charlie Hebdo.

Il pointe du doigt l'action de certains pays comme l'Iran, la Turquie, la Lybie ou le Qatar. Un axe *« qu'il est dangereux, voire criminel, d'ignorer »*. *« Pour résumer, tout ce qui est contraire aux lois de la République, qui ne prône pas le vivre-ensemble, le dialogue, la stabilité, il faut le combattre ; partout, sur tous les supports, par tous les moyens qu'offre la démocratie »*. Néanmoins, il ne faut pas se tromper de cible et faire attention à la fausse image que peut renvoyer l'islam de nos jours.

Bref, *« il faut revenir à l'esprit du 7 janvier, à « Je suis Charlie »*. *Cet élan républicain était porteur, dit Chalgoumi, des plus belles valeurs, de ce que la France peut fédérer de plus haut »*.

Un livre fort d'un leader charismatique qui s'inscrit dans les valeurs de la République française. À découvrir !

**Les combats d'un Imam de la République, par Hassen Chalgoumi.** Éditions du Cherche Midi. Avec la collaboration de Stéphane Encel. Préface de Philippe Val. Postface de Franz-Olivier Giesbert.

\* Jean-Pierre Allali : écrivain, journaliste, membre du Bureau Exécutif du CRIF.

## DEUX FLASH BACK (mieux vaut tard que jamais)

Par Jean-Dominique Durand, président de l'AJCF

Publiés sur le site Internet de l'AJCF

### 1) 22 mars 2021 : le pape François entre mémoire et espérance

Ce mois d'avril 2021 est le temps des rapprochements forts, entre les fêtes de Pessah (du 28 mars au 4 avril) et de Pâques (le 4 avril) qui invitent à l'espérance, et les cérémonies de Yom Hashoah qui invitent au recueillement et à la mémoire. C'est précisément un double message de mémoire et d'espérance que le pape François a transmis à l'humanité en quelques jours à la veille de nos grandes fêtes, en rendant visite à une dame juive âgée de 88 ans et à un pays martyrisé par le terrorisme.



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr





Il faut mesurer l'importance de la visite de François à Édith Bruck, rescapée d'Auschwitz, le 20 février. C'est lui qui a voulu la connaître à la suite d'un article de *L'Osservatore Romano*, le quotidien du Vatican. Il avait demandé à ses collaborateurs d'organiser une rencontre. Ceux-ci pensaient faire venir Madame Bruck auprès du pape. Mais François refusa, il estimait qu'il lui revenait à lui, dans une démarche d'humilité, de se déplacer pour lui rendre hommage. Un déplacement du pape dans Rome, est toujours compliqué, car s'il en est l'évêque, il est aussi le chef de l'État de la Cité du Vatican, et se rendre à Rome, c'est se rendre dans la capitale de l'Italie, qui doit assurer sa sécurité; de plus c'était la première fois qu'il quittait le Vatican depuis le 15 mars 2020. C'est dire le caractère exceptionnel de cette visite. Il tenait à saluer en Édith Bruck, le courage face à la barbarie, et la volonté de porter inlassablement témoignage. Elle a connu l'horreur parce qu'elle est née juive. Elle s'est reconstruite, en fondant une famille à Rome, et à travers l'écriture et le témoignage. François le dit expressément : *« Je suis venu ici, chez elle, afin de la remercier pour son témoignage et pour rendre hommage au peuple martyr de la folie du populisme nazi »*. Il lui offrit deux objets d'une importance majeure pour le peuple juif : une menorah et un exemplaire du Talmud de Babylone, dans une édition bilingue en hébreu et en italien. Le pape se plaçait ainsi dans le sillage de Jules Isaac en rétablissant pour celle qui avait survécu à la tentative d'anéantissement du judaïsme, le caractère sacré de ce livre majeur du judaïsme que l'Église a voulu trop souvent détruire dans le passé, parfois à travers des autodafés comme celui de Paris en 1242.

Quelques jours plus tard, en Irak, François a fait mémoire des victimes du terrorisme islamique, dans un pays d'où le judaïsme a été chassé dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale et la fondation de l'État d'Israël. A Ur, sur la terre d'Abraham, *« Au bord des fleuves de Babylone »* (Psaume 137), il a invité à la mobilisation religieuse contre la haine et le terrorisme : *« Nous croyants, nous ne pouvons pas nous taire lorsque le terrorisme abuse de la religion »*. On peut s'imprégner de sa *Prière des enfants d'Abraham* lue le 6 mars : *« Dieu Tout-Puissant, notre Créateur qui aime la famille humaine et tout ce que tes mains ont accompli, nous, fils et filles d'Abraham appartenant au judaïsme, au christianisme et à l'islam, avec les autres croyants et toutes les personnes de bonne volonté, nous te remercions de nous avoir donné comme père commun dans la foi Abraham, fils éminent de cette noble et bien-aimée terre.*

*Nous te remercions pour son exemple d'homme de foi qui t'a obéi jusqu'au bout, en laissant sa famille, sa tribu et sa patrie pour aller vers une terre qu'il ne connaissait pas. Nous te remercions pour l'exemple de courage, de résistance et de force d'âme, de générosité et d'hospitalité que notre père commun dans la foi nous a donné.*

*Nous te remercions en particulier pour sa foi héroïque, manifestée par sa disponibilité à sacrifier son fils afin d'obéir à ton commandement. Nous savons que c'était une épreuve très difficile dont il est sorti vainqueur parce qu'il t'a fait confiance sans réserve, que tu es miséricordieux et que tu ouvres toujours des possibilités nouvelles pour recommencer. Nous te remercions parce que, en bénissant notre père Abraham, tu as fait de lui une bénédiction pour tous les peuples.*

*Nous te demandons, Dieu de notre père Abraham et notre Dieu, de nous accorder une foi forte, active à faire le bien, une foi qui t'ouvre nos cœurs ainsi qu'à tous nos frères et sœurs ; et une espérance irrépressible, capable de voir partout la fidélité de tes promesses. Fais de chacun d'entre nous un témoin du soin affectueux que tu as pour tous, en*



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



*particulier pour les réfugiés et les déplacés, les veuves et les orphelins, les pauvres et les malades. Ouvre nos cœurs au pardon réciproque et fais de nous des instruments de réconciliation, des bâtisseurs d'une société plus juste et plus fraternelle. Accueille dans ta demeure de paix et de lumière tous les défunts, en particulier les victimes de la violence et des guerres. Aide les autorités civiles à chercher et à retrouver les personnes qui ont été enlevées, et à protéger de façon particulière les femmes et les enfants.*

*Aide-nous à prendre soin de la planète, maison commune que, dans ta bonté et générosité, tu nous as donnée à tous. Soutiens nos mains dans la reconstruction de ce pays, et donne-nous la force nécessaire pour aider ceux qui ont dû laisser leurs maisons et leurs terres à rentrer en sécurité et avec dignité, et à entreprendre une vie nouvelle, sereine et prospère. Amen. »*

Comme le psalmiste, François invite à l'espoir de la sortie de l'exil qu'est la haine, il invite à construire la vie et la liberté dans le respect réciproque.

## **2) Sur la déclaration de la Conférence des Évêques de France sur la lutte contre l'antisémitisme et l'antijudaïsme (28 janvier 2021)**

La Déclaration des évêques de France « *Lutter ensemble contre l'antisémitisme et l'antijudaïsme sera la pierre de touche de toute fraternité réelle* », s'inscrit dans le contexte inquiétant d'une montée qui semble irrépressible de la violence et de la haine, notamment à l'encontre des juifs. Ce phénomène n'est pas uniquement français, il touche toute l'Europe, au point qu'en janvier 2018, s'est tenue à Rome une Conférence internationale sur « *La responsabilité des États, des institutions et des individus dans la lutte contre l'antisémitisme dans l'espace de l'OSCE* ». Recevant cette Conférence au Vatican, le pape François a fustigé « *le virus de l'indifférence* ». Celui-ci se montre inquiet de la « *recrudescence barbare* » de l'antisémitisme comme il l'a dit en recevant le Centre Simon Wiesenthal le 20 janvier 2020. Les mises en garde du Souverain Pontife contre l'antisémitisme sont récurrents, signe que le mal est profond. Celui-ci se traduit par des événements dramatiques qui alimentent régulièrement l'actualité. La Déclaration des évêques français, remise solennellement au Grand Rabbin de France Haïm Korsia, au Président du CRIF Francis Kalifat, et au Président du Consistoire central Joël Mergui, témoigne de cette préoccupation. En l'absence de vaccin contre le virus très dangereux de la haine et de la violence qui se répand à travers les réseaux sociaux et envahit les esprits, les évêques appellent à « *lutter ensemble* », catholiques et juifs, mais aussi tous les croyants et les citoyens, car lutter contre l'antisémitisme est l'affaire de tous. Seule une prise de conscience collective peut permettre d'endiguer le fléau. Il s'agit de construire contre les divisions et les fractures, le mur d'une fraternité réelle entre tous « *les êtres humains de toute origine, toute langue, toute culture* ». L'unité fondamentale du genre humain est ainsi rappelée avec force.

Ce combat partagé s'appuie sur la condamnation totale par les catholiques à la fois de l'antisémitisme et de l'antijudaïsme. Les évêques s'inscrivent dans la continuité de la Déclaration de repentance du 30 septembre 1997. Celle-ci invitait l'Église à s'interroger sur les origines religieuses de l'antisémitisme, c'est-à-dire « *l'influence de l'antijudaïsme séculaire* » qui, en désarmant les consciences, a pu permettre la réalisation du projet nazi. Or nous savons qu'entre l'antisémitisme qui est haine sociologique des juifs et l'antijudaïsme qui est mépris religieux, et



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



souvent aussi haine, la frontière est très ténue. Antisémitisme et antijudaïsme peuvent se conjuguer avec l'antisionisme de nature politique. Nous assistons à un retour des préjugés contre les juifs dans tous les milieux, y compris catholiques. Il faut remercier les évêques de rappeler que le danger de l'antijudaïsme est toujours là, tapis parfois dans les cœurs et les esprits, prêt à se réveiller. Ils rappellent comme Jacques Maritain que l'antisémitisme est impossible pour un chrétien, car c'est un rejet de ses propres origines, dit en encore François.

L'Amitié Judéo-chrétienne de France se reconnaît évidemment dans cette démarche. Combattre toutes les formes d'antisémitisme est l'un de ses objectifs essentiels, inscrit dans ses statuts. Elle appuie son action sur les travaux de son fondateur Jules Isaac. Celui-ci a réussi à déconstruire des siècles d'enseignement chrétien contre les juifs, grâce à une démarche historique exemplaire de retour aux textes, analysés et confrontés les uns aux autres, et à en démontrer le caractère erroné. Il a ainsi posé les bases d'une nouvelle amitié entre les juifs et les chrétiens. Il a dégagé le terrain théologique pour la Déclaration conciliaire Nostra Aetate, puis les enseignements de Jean-Paul II et de Benoît XVI cités par les évêques. Comme le disaient leurs prédécesseurs en 1997, « *le christianisme est lié au judaïsme comme la branche au tronc* ».

L'AJCF, forte de son expérience et de ses groupes locaux répartis dans toute la France, partage avec la Conférence des Évêques de France, sa volonté d'agir dans l'unité contre toute forme de haine raciale et religieuse, pour transformer le regard des uns sur les autres.

**Exemplaire (et nous, et nous ?) !**

**BORDEAUX CONTRE L'ANTISÉMITISME :**

**CATHOLIQUES ET JUIFS AQUITAINS ENSEMBLE POUR « RÉPARER LE MONDE »**

**Extrait de la Newsletter du CRIF, 31 mai 2021**

**Pour la première fois, une région s'est faite l'écho de la Déclaration solennelle de lutte contre l'antisémitisme, signée à Paris le 1er février par la Conférence des Évêques de France.**

Cérémonie émouvante en Nouvelle Aquitaine le 26 mai dernier : pour la première fois, une région s'est faite l'écho de la Déclaration solennelle de lutte contre l'antisémitisme signée par la Conférence des Évêques de France. En invitant juifs et chrétiens d'Aquitaine, l'archevêque de Bordeaux, Mgr Jean-Paul James, a offert un relais précieux à cette Déclaration venue de la capitale. C'est un évènement assez rare pour être salué puisque les responsables aquitains de la communauté juive y ont rencontré les autorités ecclésiastiques catholiques et protestantes pour un moment d'écoute, sous la houlette de l'Amitié Judéo-Chrétienne – un mouvement très actif à Bordeaux depuis plusieurs décennies -.

Après avoir donné lecture de cette Déclaration qui marque un temps fort dans l'évolution des rapports judéo-chrétiens, l'archevêque de Bordeaux a cosigné ce texte et l'a remis à ses invités en soulignant le chemin parcouru et la nécessité pour les catholiques « *d'explorer les racines juives de leur foi* ». Il n'a pas caché par ailleurs son

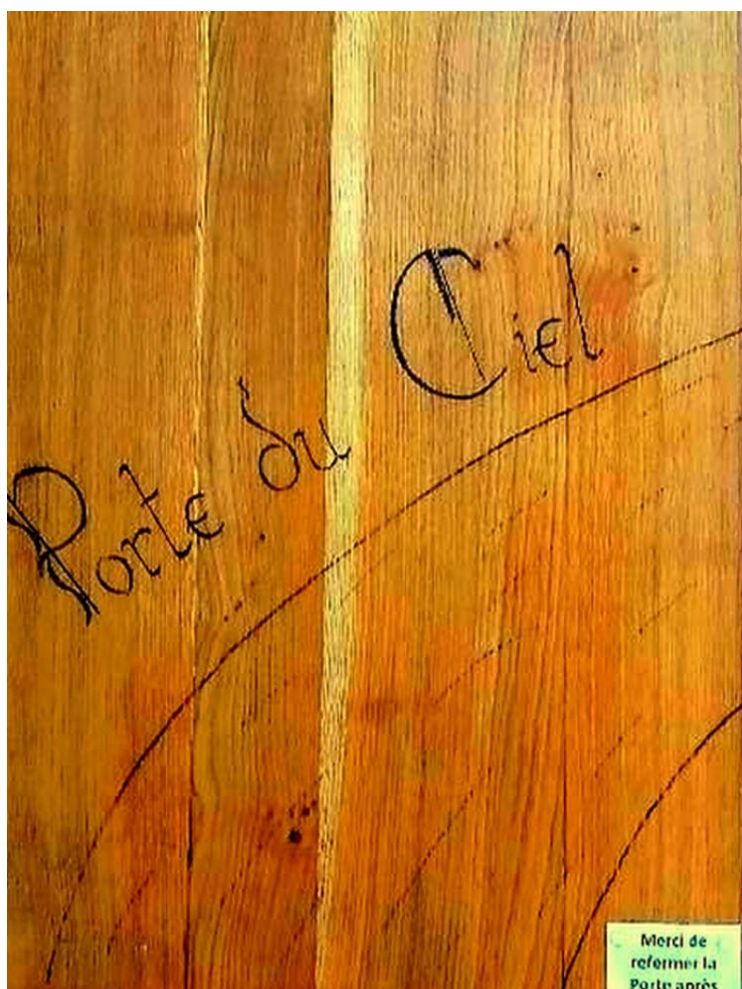


**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



inquiétude en évoquant le trouble des esprits que l'on peut constater au fil des réseaux sociaux : « *Notre société est blessée* » a dit le prélat de Bordeaux et « *L'éducation est la seule réponse face au poison de l'antisémitisme* ».

Les mots prononcés ensuite par le rabbin de Bordeaux ont montré à quel point s'était éclairci l'horizon entre les mondes juifs et catholiques : « *Nous souffrons avec vous comme vous souffrez avec nous* » a dit Moshe Taïeb. « *Oui la connaissance des textes doit se développer dans nos deux cultures et c'est par la connaissance que nous vaincrons la peur et la haine* » ; le ton était donné en évoquant la nécessaire « *réparation du monde, le tikkun olam* », à laquelle nous sommes invités à œuvrer en commun. (...)



**Devinette** : où (dans le Var) se trouve cette porte ?  
(réponse en fin de parution)





## « SE LIRE DANS LA BIBLE »

Par Laure Alexandre, membre du Groupe AJCD

A partir d'un Cycle de 12 Conférences données par Édouard Robberechts<sup>1</sup>, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille, sur le thème « Se lire dans la Bible », je vous propose un extrait de la 8<sup>e</sup> conférence.

Ces conférences ont été données au cours du 1er semestre 2020. Elles traitent de la Création dans la Genèse. J'ai trouvé celle-ci particulièrement intéressante pour la réflexion sur laquelle elle débouche et qui reste invariante d'actualité.

Il y est abordé le 4<sup>e</sup> jour où sont créés les luminaires, Genèse chap 1, versets 16 à 19. On relève dès le verset 16 une incohérence sur les caractères des objets créés. « 16 Dieu fit les deux grands luminaires: le plus grand luminaire pour la royauté du jour, le plus petit luminaire pour la royauté de la nuit, et aussi les étoiles. וַיַּעַשׂ אֱלֹהִים, אֶת-שְׁנֵי הַמָּאֲרוֹת. הַגְּדֹלִים: אֶת-הַמָּאֹר הַגָּדֹל, לְמִשְׁכֶּלֶת הַיּוֹם, וְאֶת-הַמָּאֹר הַקָּטָן לְמִשְׁכֶּלֶת הַלַּיְלָה, וְאֵת הַכּוֹכָבִים. »

Selon le Talmud, Dieu avait pensé créer ces luminaires tous les deux égaux mais la Lune était venue dire à Dieu que ce n'était pas possible, que deux rois ne pouvaient pas se partager la même couronne. Et donc Dieu avait dit à la Lune de se rapetisser, puisqu'elle avait compris cela. Et la Lune avait été blessée. Dieu avait essayé de la consoler. Entre autres, il lui dit que le Soleil occuperait toute la place le jour mais disparaîtrait la nuit tandis qu'elle, la Lune, serait présente à la fois le jour et la nuit. Elle n'avait pas été convaincue par ses arguments. Elle savait que la nuit elle n'aurait que des miettes car elle ne brillerait pas toute la nuit. Et que le jour elle serait quasiment invisible face à la puissance du Soleil.

Cette histoire révèle, pour le monde, un principe politique, à savoir que le pouvoir bien organisé n'est pas partageable. Il faut quelqu'un qui dirige, il ne peut y avoir qu'un seul prince ou un seul principe. S'il y a une dualité, voire une pluralité de personnes prétendant au pouvoir, le pouvoir risque d'être contesté et l'anarchie menace. Face à cela, il y a le principe éthique qui exige la prise en compte de la pluralité des personnes.

Ce qui surprend la Lune, c'est que Dieu lui demande à elle de se rapetisser pour laisser place au Soleil. Certes Dieu a essayé pourtant de consoler, il faut le noter. La Lune demeure inconsolable. C'est parce qu'elle se trouve doublement lésée. Selon elle, puisqu'elle avait compris que le pouvoir ne pouvait se partager, c'est à elle qu'il revenait de s'occuper de sa gestion. Mais Dieu en a décidé tout à fait autrement, en lui demandant de céder la place. Or, ceux qui laissent la place aux autres se font écraser. C'est catastrophique mais c'est quasiment une règle. Se retirer pour laisser place à l'autre, en espérant qu'il comprenne que le passage lui a été cédé et qu'il fera de même, est une manifestation du principe de responsabilité. Levinas<sup>2</sup> donne à ce sujet l'exemple du « *après vous* monsieur ». Deux personnes doivent passer par une porte. Il faut trouver un ordre de passage pour ne pas se bousculer et pour ne pas sombrer dans la violence. Celui qui dit « *après vous* » a compris cela. Il prend sa responsabilité et laisse la place à l'autre. En lui-même, ce qu'il souhaiterait c'est que l'autre partie comprenne cela aussi, qu'il reconnaisse ce principe de responsabilité et agisse en lui rendant sa politesse. Généralement, celui qui cède le pas, souvent le féminin, se fait persécuter par l'autre qui prend le pouvoir, souvent le masculin. Et la Lune



**AJCF** Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois  
**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr

représente symboliquement le principe féminin par rapport au principe masculin représenté par le Soleil. Lorsque le féminin laisse la place au masculin, le masculin en profite pour écraser le féminin.

Il est dit à la fin que Dieu a commis une faute. En quoi consiste cette faute. Avant de créer le Monde, Dieu était tout en tout, il était le seul principe, il régnait partout. Quand Dieu crée le Monde, il se fait petit, il se retire pour laisser la place à ce Monde, lui donner une autonomie et son propre principe de gestion. En conséquence, le Monde peut faire comme si Dieu ne l'avait pas créé. Rien ne l'oblige à rester en relation avec le divin. Le Monde peut totalement exclure le divin. Et si le Monde ne reconnaît pas Dieu, Dieu est exilé du Monde. Donc finalement, la faute de Dieu est une faute par rapport à lui-même. L'appel éthique de Dieu à l'homme peut être écrasé par la volonté politique de l'homme. Potentiellement, en enseignant à la Lune à se retirer elle-aussi, c'est la même faute.

Dès que l'on pense le Monde comme unifié dans un principe, une raison telle que la raison universelle, ce que nous faisons en permanence, sans le savoir, l'on introduit une violence dans le Monde parce que l'on nie la possibilité pour d'autres de penser autrement que soi. C'est une position encore plus difficile à tenir quand on est philosophe en pratiquant la Raison car cette Raison a une prétention universelle alors qu'elle n'est jamais réellement universelle. Elle doit être à la recherche de l'Universel à travers la rencontre des autres. L'Universalité n'est pas une donnée. Pourtant dès que l'on pense le Monde comme unifié, l'on considère que l'Universalité est une donnée, que l'unification du Monde est déjà faite et l'on veut imposer au Monde sa vision, de façon impérialiste. Le problème est celui-là. C'est la manière dont le Soleil est enclin à réagir. Etant laissé seul par la Lune, il risque de s'imposer comme principe unique de gestion du Monde.

Vous pouvez retrouver cette conférence sur Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=db6ibpY3E8Y>

<sup>1</sup> Édouard Robberechts est intervenu au cours de deux week-ends organisés par le Groupe AJC de Draguignan à Notre-Dame de Grâce à Cotignac, sous la présidence de Charles Ollier.

<sup>2</sup> Emmanuel Levinas (1906-1995) philosophe français d'origine lithuanienne ; il a reçu dès son enfance une éducation juive traditionnelle. La philosophie de Levinas est centrée sur la question d'autrui.

## DROIT D'HUMOUR

Proposé par Yves Bouvier



## BRÈVES

### FSB. Son départ du Var

« Notre » frère Samuel-Bernard Bassereau a quitté le Var et démissionné du Conseil d'administration du Groupe. Il réside maintenant en Avignon, ayant souhaité s'installer dans un contexte plus urbain que la colline de Cotignac. Il y vit dans un prieuré du centre-ville et souhaite se rapprocher des milieux juifs de la Cité des Papes et de Carpentras... Ce qui ne l'empêche pas de voyager puisque le dernier contact que nous avons pu établir avec lui, en début d'été, le localisait en Roumanie !

« FSB », ainsi surnommé pour faire bref dans les courriels, nous a apporté les fruits de son expérience d'Israël et du Proche-Orient, de sa connaissance exégétique des textes initiaux, de son humanité, approfondie en tant que curé de Correns, grand voyageur, et religieux membre de la congrégation des Frères de Saint-Jean au prieuré de Cotignac. Pilier de notre Groupe, il est reconnu pour son implication dans le mouvement « judéo-chrétien » dans tous les Groupes de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France.

### Jacques Martin : un fondateur estompé

Un travail est en cours à l'AJCD pour donner place au pasteur Jacques Martin (1910-2001), co-fondateur de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France, à partir de documents qui nous ont été transmis par sa fille Violaine Kichenin-Martin ; il pourrait donner lieu à une conférence au cours de l'année 2021-22.

On sera tenté d'argumenter en réponse à deux questions posées par un historien, Patrick Cabanel :

- Comment un homme de l'entre-deux guerres peut-il passer d'un pacifisme absolu au refus de Munich et au choix d'une véritable posture de résistance ?
- De quelle manière Jacques Martin a-t-il lutté contre l'antisémitisme, qu'il s'agisse de ses racines chrétiennes ou du programme des persécutions au début des années 40 ?



Tombeau d'Edmond Flegg, co-fondateur de l'AJCF,  
de son épouse et de leurs fils, morts en 1939 et 1940, au cimetière de Grimaud (Var)



## NOUVELLES DE L'AJCF

### AJC France

Il paraît utile de rappeler que nous sommes partie d'une fédération nationale qui compte environ 40 Groupes, et dont voici les coordonnées :

Amitié Judéo-Chrétienne de France (AJCF)

60, rue de Rome. 75008 Paris. Téléphone : 01 45 22 12 38. Site : <http://ajcf.fr>

Newsletter : inscription via le site de l'AJCF.

L'Assemblée générale nationale aura lieu les 24 et 25 octobre 2021 à Vichy et il est possible d'y participer.

### Nota bene

L'Association des Jeunes Chinois de France comporte les mêmes initiales que l'AJCF ; des erreurs d'orientation numériques compliquent parfois notre accès Internet.

### Groupe de Lyon : bel espoir

C'est sous la présidence d'une jeune femme, Ruth Ouazana Barer, élue présidente en début d'année, que le Groupe lyonnais connaît un certain *revival*. Il organise des conférences mais aussi désormais des stages.

Contact : par Internet -<https://www.ajcf-lyon.org/>- mais aussi sa *newsletter* à laquelle chacun est libre de s'abonner gracieusement, via son site.

### Groupe de Montpellier : communicant

Nos relations avec ce Groupe sont continues : partage d'expériences, difficultés communes, solutions possibles, réflexion sur les orientations de l'AJCF. Son secrétaire, Armand Wizenberg, est amicalement fidèle au poste. A suivre.

### Décès du rabbin Daniel Fahri

Fondateur du Mouvement Juif Libéral de France, il a été également le créateur de la journée de lecture des noms des Déportés juifs de France lors du YomHashoah, Journée du Souvenir pour la Shoah et l'héroïsme.

Son souvenir est honoré par l'AJCF : on s'y souviendra de cet homme éminent et de l'importance de son engagement déterminant dans le dialogue entre juifs et chrétiens.

**Le 5 mai 2021 était la date du 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Napoléon Bonaparte**

## NAPOLÉON ET LES JUIFS

Par Anne-Marie Dreyfus

L'Émancipation -accès à la citoyenneté des juifs en France- procède de l'esprit des Lumières. Elle n'en a pas moins fait l'objet de débats houleux à l'Assemblée constituante. Le 28 septembre 1791, l'Assemblée vote que « *tout homme qui prête le serment civique et promet de remplir tous les devoirs imposés par la Constitution a droit à toutes les*



**AJCF**

*Groupe du Draguignan, du centre et de l'est varois*

**Contact :** gilles.hardouin0545@orange.fr



*prérogatives accordées par celle-ci* » : ce serment civique est un gage d'intégration. Pour autant, en matière judiciaire, le serment *more judaico* -humiliant dans sa formulation comme dans sa procédure- ne sera aboli qu'en 1846 (en France ; il sera encore en vigueur au début du XX<sup>e</sup> s. dans certains pays d'Europe).

Après le 18 Brumaire (1799), en instituant le Consulat, Bonaparte signe la fin de la Révolution. En politique, un de ses projets est de faire des religions un facteur de stabilité de l'Etat. Il commence par signer en 1801 un Concordat avec le Pape Pie VII afin d'unifier le clergé catholique (clivé par la Révolution entre prêtres insermentés et prêtres constitutionnels). En 1802 il applique le Concordat à la religion protestante. A l'égard des juifs, Napoléon était sans doute aussi « anti-judaïque » que la moyenne des Français de son temps ; ignorant tout d'eux, il lui faut savoir s'ils sont assimilables, si leur religion peut être « française ». Ce n'est pas l'accusation de « déicide » qui lui importe le plus, ce sont les plaintes relatives à l'usure, avec les problèmes d'ordre public que cela pose -nombre de juifs pratiquant dans toute l'Europe, pour des raisons historiques, des métiers d'argent ou de commerce-. Au-delà de la citoyenneté des juifs, qui est acquise, il lui faut mettre fin aux difficultés, vraies ou supposées, qui opposent les communautés juives au reste de la société. Le ministre de la Police n'a-t-il pas eu vent d'un projet de pogrom en Alsace, lors de la crise financière de 1805 ?

Juillet 1806 : afin de « *faire des juifs des citoyens utiles, concilier leurs croyances avec les devoirs des Français, éloigner les reproches qu'on leur a faits et remédier aux maux qui les ont occasionnés* », Napoléon convoque à Paris une assemblée de notables juifs, désignés par les préfets, chargée de faire des propositions. Pour les entériner, il réunit une nouvelle assemblée de 71 rabbins et laïcs à laquelle il donne le nom de Grand Sanhédrin –se faisant ainsi l'avatar de Moïse, qui avait institué un antique tribunal de 71 membres, en désuétude depuis l'époque gréco-romaine-. Le but de l'empereur était de définir les limites de la loi juive, voire de doter les juifs de France d'un Talmud « français ». Les membres auront donc à répondre à douze questions relatives au culte, aux coutumes, aux rapports des juifs avec les autres confessions. David Sintzheim, délégué de l'Alsace, rabbin érudit et engagé, est nommé président (il deviendra en 1808 grand rabbin du Consistoire central -titre créé par Napoléon). Conformément aux vœux de l'empereur, l'assemblée reconnaît que les juifs ne représentant plus une nation, les contenus politiques de la Torah et du Talmud ne sont plus valides. Seul l'attachement aux préceptes religieux culturels est légitimé. L'intégration de la religion juive dans le giron de l'Etat est réalisée en 1808 : le 17 mars, Napoléon signe deux décrets. Le premier porte sur le « *règlement du culte mosaïque* », la fonction des consistoires (identique à celle des consistoires protestants), la responsabilité des membres laïcs devant les autorités civiles, les limites du rôle des rabbins. Dès lors le judaïsme, comme le catholicisme et le protestantisme, a sa place dans le régime concordataire en formation (jusqu'en 1872, où il recevra sa forme définitive) : il est élevé au rang de religion officielle. Cette centralisation sous l'égide de l'Etat a-t-elle évité la rupture entre les tendances orthodoxe et moderne du judaïsme, comme cela s'est produit en Allemagne à la même époque... ?

Le second décret signé le 17 mars 1808 par Napoléon porte -entre autres- sur les opérations commerciales des juifs, leur domiciliation, l'impossibilité de leur remplacement au moment de la conscription. Ce décret a été qualifié d'« infâme » par les historiens, en raison de ses dispositions contraires à l'esprit de la Révolution : les anciennes discriminations ressurgissent ; en outre, ce décret ne vise que les juifs d'Alsace, particulièrement en butte aux

plaintes des paysans. A l'humiliation de faire l'objet de lois d'exception s'ajoute l'injustice : d'une part les dettes en faveur de ces juifs alsaciens sont déclarées nulles et non avenues (quel qu'en soit le montant), d'autre part ils ne peuvent échapper à la conscription (comme c'est le cas dans le reste de la France, en se faisant remplacer). C'est pour enregistrer les conscrits français (juifs et non-juifs) que Napoléon a institué l'état-civil ; les juifs ont alors eu l'obligation de se choisir un patronyme en plus de leur prénom (suivi généralement du prénom de leur père). Pour ce qui est de la conscription, l'Empereur a pu être rapidement rassuré sur le patriotisme des juifs : ils ont été nombreux à s'engager et le suivre sur les champs de bataille.

Il faudra attendre la Restauration pour que le décret « infâme » soit aboli - non sans d'âpres débats à la Chambre des Pairs, majoritairement conservatrice.

« Il y aurait de la faiblesse à chasser les Juifs ; il y aura de la force à les corriger » avait déclaré Napoléon dans un discours au Conseil d'État le 7 mai 1806. Au-delà des mesures ambivalentes, sinon brutales qui ont marqué sa politique à l'égard des juifs, il reste que leur culte a été reconnu, que l'accès à toutes les carrières a permis leur intégration sociale. Mais l'ambivalence restera : tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les valeurs révolutionnaires ont certes nourri l'attachement d'un grand nombre de juifs à la France. Mais l'Affaire Dreyfus et les lois de Vichy ont marqué les limites de l'attachement de la France aux juifs.

## Sources

*L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Pierre Birnbaum (éd. Fayard 2007).

Extrait de l'Histoire des juifs de France des origines à nos jours, Grand Rabbin Léon Berman, 1937.

Sur le site Akadem/Histoire : Napoléon et les juifs.

**Réponse à la devinette, p.12** : à droite, la « porte du ciel », vue d'au-dessus. Sanctuaire N.-D. de Grâce, Cotignac.



**Contributions** : l'AJCF, L. Alexandre, J.-P. Allali, R. Bordin, Y. Bouvier, le CRIF, M.-C. Dolghin, A.-M. Dreyfus, J.-D. Durand, G. Hardouin, E. Le Boulair, V. Kichenin-Martin, pasteur J. Moody, le Site-Mémorial du Camp des Milles.